



ESI Angers - ESI Rennes- ESI Tours - CID locales
ESI Nantes - Services DiSI



Mél : cgt.disi-ouest@dgifp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail de la DiSI Ouest

11 octobre 2018

L'ordre du jour de ce CHS-CT était assez conséquent, avec 17 points abordés.

L'inspecteur santé sécurité au travail était présent, le médecin de prévention référent était excusé.

Travaux sur le portail d'entrée au 16 rue des Marsauderies :

Un portail neuf va être installé, permettant d'améliorer la sécurité des vélos et piétons, car il sera placé en recul par rapport au trottoir et à la piste cyclable. Les travaux sont prévus durer 2 semaines, à partir du 5 novembre. Le parking ouest sera inaccessible durant le chantier, néanmoins le garage à vélo restera utilisable.

Des cartes individuelles commandant l'ouverture du nouveau portail seront distribuées à partir du 19 novembre aux agents qui en feront la demande, qu'ils travaillent sur le site de Marsauderies ou de Coulongé.

Registre Hygiène et Sécurité :

Nantes : La demande de garages à vélo modernes, visant à remplacer ou compléter les actuels râteliers par des poteaux en « T » mieux adaptés notamment aux vélos électriques sera satisfaite (*capacité d'accueil d'une vingtaine de vélos*).

Nantes : Certains boîtiers commandant la climatisation n'agissent pas sur les blocs de climatisations attendus, la remise en bonne marche nécessite de percer des cloisons ; aussi, les travaux seront engagés après un repérage amiante.

Il est important de continuer à annoter le Registre Hygiène et Sécurité (dématérialisé).

Présentation de la démarche Qualité de Vie au Travail :

Cette démarche mise en place à l'ESI de Nantes est présentée comme un besoin né de la fusion récente des

deux établissements nantais.

Elle vise à permettre aux agents de partager une culture d'établissement commune : logo d'identification unique, partage des connaissances autour de moments de convivialité, meilleure connaissance des différents métiers de l'établissement par les nouveaux arrivants, voire par les personnes déjà en fonction.

La DiSI Ouest rejoint la proposition du bureau RH2C de décliner des semaines de la Qualité de Vie au Travail au sein de la DGFIP. La Direction locale a la volonté d'en poursuivre la mise en œuvre dans les années à venir.

Que la DGFIP se soucie de la qualité de vie au travail de ses agents est une ambition louable ; cependant, cette démarche, comme la mise en place récente des cellules d'écoute psychologiques, ne sont que des palliatifs pour tenter de contenir le mal-être croissant au travail des agents, résultat des restructurations et des baisses d'effectif continues depuis une décennie.

Visite de l'ESI de Rennes :

Une délégation des membres du CHS représentants syndicaux a interviewé les agents rennais au mois de juin afin d'améliorer la compréhension de leurs conditions de travail, notamment au niveau des risques psycho-sociaux. Le travail de réflexion pour restituer cette visite a été amorcé mais nécessite un temps supplémentaire d'approfondissement.

La responsable d'établissement de Rennes rappelle les changements profonds qui sont intervenus au cours des dernières années, l'établissement étant passé d'équipes d'exploitation dédiées à un seul projet, à une exploitation affectée à de multiples nouveaux projets et outils.

L'abandon de l'ONP en 2014 a amené le SSI à redistribuer vers l'ESI de Rennes des missions exercées dans d'autres ESI auparavant, et de nouvelles missions. Le constat du nombre relativement important de risques

psycho-sociaux présents dans le DUERP a trait pour beaucoup à l'augmentation du nombre d'interlocuteurs, au défaut de documentation de certains projets, à l'accroissement conséquent des informations transitant par la messagerie électronique, à la répartition des rôles parfois floue entre les différents acteurs intervenant sur les projets, au manque de support technique des exploitants.

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) est consultable en ligne sur le site de la DiSI.

Visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail à l'ESI de Tours le 29 juin 2018 :

Une vingtaine de recommandations sont mentionnées dans le rapport : électricité, sécurité incendie, risques de chute, hygiène des locaux, notamment nettoyage des VMC, ergonomie des postes de travail ...

Signalétique amiante :

Des groupes de travail spécifiques se sont réunis (*cf. compte-rendu du GT amiante à Angers sur notre site*).

La signalétique amiante va être très prochainement affichée sur les sites de Marsauderies et d'Angers, dans le respect de la réglementation relative aux locaux amiantés.

Présentation des fiches des produits utilisés par les agents de service, les CID-SIL, les sociétés de nettoyage et de restauration :

Un groupe de travail réunissant les médecins de prévention se tiendra en début d'année 2019, y sera discuté les produits à proscrire, et les fiches de risques professionnels seront actualisées.

Examen des exercices et alertes incendies :

La réglementation prévoit l'organisation d'exercices au minimum deux fois par an sur chaque site, outre l'entraînement à l'évacuation, ils sont l'occasion de relever quelques dysfonctionnements.

Presque tous les collègues de la DiSI Ouest ont été formés à l'évacuation.

Budget 2018 :

Les derniers travaux de l'année vont être engagés :

éclairage du chemin piétonnier et détecteur dans le SAS de l'ESI de Rennes, et éclairage de l'escalier de secours, si le calendrier est réalisable avant la clôture du budget.

Travaux au centre de Contact (ESI 49):

Quelques travaux complémentaires de peinture au rez-de-chaussée seront réalisés début octobre, ainsi que la rénovation de la climatisation sur les ailes nord et ouest.

Fermeture des AT Trésorerie :

Le plateau d'assistance téléphonique (AT) de Tours dédié aux services de direction va voir ses missions transférées progressivement à Lille. La fermeture est prévue au 2^{ème} trimestre 2019. Les 4 agents concernés vont devoir faire une demande de mutation, comme cela a été présenté au groupe de travail national informatique fin septembre. Face à notre inquiétude quant au devenir des collègues concernés, la responsable de Tours indique qu'il y a des postes vacants à l'ESI de Tours.

À Nantes, le plateau d'assistance téléphonique consacré aux trésoreries doit fermer en 2022. Des entretiens individuels seront menés avec les agents. Leur nouvelle affectation sera fonction des emplois vacants et des qualifications attachées à ces emplois. Ils devront demander une mutation, qui sera évaluée prioritairement dans le cadre de la Commission Administrative Paritaire de mutation nationale, l'année de la suppression de leur emploi.

Lors du groupe de travail « Mutations » du 11 octobre 2018, la **Fiche 5** intitulée « **LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS DES DiSI** » a été présentée aux organisations syndicales. De nouvelles règles sont prévues dans l'informatique : les agents devraient désormais obligatoirement demander une mutation en cas de fermeture de leur service ; ils seraient certes prioritaires l'année de la fermeture de leur poste, mais **sans garantie aucune de reclassement dans l'informatique ni même sur leur résidence administrative en cas d'absence de poste vacant sur leur ESI.**

Ces nouvelles règles feront des dégâts dans les années à venir dans les DiSI, si comme on peut le craindre, le gouvernement poursuit sur sa lancée de réduction drastique des fonctionnaires et de recours aux contractuels.